

Sommaire

Page 1

□ Éditorial

- La Rapport du GIEC : l'état d'urgence climatique

Page 2

□ Mobilités

- Vive le Vélotaf !

Page 3

□ Biodiversité et résilience

- Une fête de l'arbre à Brétigny

Page 4

□ Mobilités

- Brétigny : la ville à 30 km/h, c'est pour quand ?

Page 5

□ Urbanisation (Brèves)

- L'Ademub dit non à la densification urbaine rue du Parc
- Alerte sentier du Blutin !

Page 6

□ Dérèglement climatique

- Du 3 au 9 octobre 2021
Semaine d'information et d'action

ADEMUB

Association loi de 1901 déclarée le 14/04/1992 et agréée au titre de l'article L.121-8 du Code de l'urbanisme et de l'article L.141-1 du Code de l'environnement (arrêté préfectoral n° 2002-PREF.DCL/0366 du 19/11/2002)

Directeur de publication : Gilles Lecatre

Rédacteur en chef : Hubert Anquetin

Imprimerie Lefèvre

16 rue Denis Papin / ZA des Montatons
91240 Saint-Michel-sur-Orge

ISSN : en cours

Éditorial

Notre édito pour ce numéro de septembre est le communiqué de presse que France Nature Environnement a publié ce 9 août dernier.

RAPPORT DU GIEC : L'ÉTAT D'URGENCE CLIMATIQUE

Qu'apprend-on de nouveau du dernier rapport du GIEC sur le climat ? Pas grand-chose. Le dérèglement climatique continue. Les effets dévastateurs se font ressentir. L'avenir s'assombrit. Autant d'éléments qui sont connus depuis longtemps tout comme les causes de ce dérèglement. C'est sur la compréhension de l'être humain que ce rapport interroge le plus : alors que les mécanismes du réchauffement climatique anthropique sont compris depuis plus d'un demi-siècle, alors que l'on sait ce qui doit être fait pour l'arrêter, les émissions de gaz à effet de serre continuent de croître, amplifiant la catastrophe à venir. L'état d'urgence climatique est là. Il est vital d'en prendre la mesure.

Une urgence vitale.

Par où commencer ? Les fontes record de glaces au Groenland ? La Sibérie, le Canada, la Grèce, la Turquie, la Californie en feu ? Les pluies torrentielles en Allemagne, en Belgique et en Chine ? La famine à Madagascar ?

L'humanité se prend de plein fouet les premiers effets du dérèglement climatique qu'elle a causé. Or, ces effets ne sont en aucun cas une surprise. Ils sont prévus, anticipés depuis des décennies par les scientifiques. Si l'on se retourne sur les 50 dernières années d'évolution du climat, deux constantes apparaissent :

- Toutes les prévisions des climatologues se sont révélées justes.
- Toutes les promesses de réduction des émissions de gaz à effet de serre ont été bafouées.

En 2022, l'humanité battra un nouveau record d'émissions de gaz à effet de serre. Le rapport du GIEC manque de mots pour alerter sur le danger d'extinction de l'espèce humaine. Tout simplement. Et pourtant, rien ne bouge.

Nous lever et agir.

Face à ce danger existentiel, la mobilisation doit être immédiate, globale, totale. En 18 mois de pandémie du COVID 19, l'humanité a fait la preuve qu'elle était capable de se mobiliser, de financer la recherche scientifique, de modifier fondamentalement ses comportements afin de réduire cette menace sanitaire. Face à un danger bien plus grand, notre mobilisation doit être aussi grande.

Les émissions de gaz à effet de serre sont d'abord une résultante des modes de vie et de consommation des pays les plus riches. Aux niveaux national et européen, tout doit être mis en œuvre pour réduire drastiquement l'empreinte carbone des Français et des Européens pour arriver à la neutralité carbone avant 2050. L'état d'urgence climatique doit être déclaré afin que toutes les actions politiques soient guidées et évaluées à l'aune de leur impact sur la réduction des émissions et de l'empreinte carbone des Européens. Un système indépendant de mesure et d'évaluation de l'effet des politiques sur cette empreinte doit être mis en place et devenir contraignant. **L'ensemble de la société doit être mobilisée dans ce but.**

(Suite de l'Édito en page 2)

Pour Arnaud Schwartz, président de France Nature Environnement : « Depuis 30 ans, l'humanité, de COP en COP, de rapport du GIEC en rapport du GIEC, se montre incapable de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, et suit la courbe du pire scénario climatique. **C'est littéralement suicidaire.** Nous devons refuser le destin qui nous est promis. Nous devons nous lever et agir, enfin, concrètement, pour réduire drastiquement nos émissions de carbone. Oui ce sera très difficile. **Oui, il faudra changer radicalement nos modes de vie.** Mais plus on attend, et plus ce sera difficile. Et **le changement radical de nos modes de vie est inéluctable face au dérèglement climatique.** La question n'est pas : doit-on changer nos modes de vie, mais bien, souhaite-t-on piloter ce changement de la manière la plus socialement juste possible ou attendons-nous de le subir dans toute sa violence ? Faisons preuve d'ambition, de vision, de courage et aussi de créativité pour construire ce monde vivable. Pour nous. Pour nos enfants. C'est un impératif pour nos politiques et pour chaque citoyen et citoyenne. Écoutons les scientifiques et agissons. »

NB : France Nature Environnement est La fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement.

Mobilités

VIVE LE VÉLOTAF !

Le VÉLOTAF, c'est quoi ?

C'est le vélo de tous les jours et de toute l'année...



- Pour aller au boulot,
- Pour aller à l'école, au collège, au lycée,
- Pour faire ses courses,
- Pour rendre visite aux amis,
- Pour faire une balade,
- Pour découvrir la nature et le paysage,
- Pour transporter des colis, des objets lourds et encombrants (on utilise alors le vélo-cargo),
- Pour faire du sport et entretenir la forme,
- Pour aller au gymnase et à la piscine,
- Pour partir en vacances et faire du cyclotourisme (ça fait bien aujourd'hui et ça revient en force),
- Pour se déplacer facilement en ville en évitant les embouteillages,
- Pour arrêter de polluer et d'empoisonner la vie des autres... et la nôtre,

- Pour apaiser la circulation (ça marche, si on fait ce qu'il faut du côté de nos responsables politiques),
- Pour contribuer un peu à la lutte contre le dérèglement climatique.

Vous pouvez compléter la liste autant que vous le voulez, car il y a mille occasions de prendre son vélo. C'est aussi l'occasion de lâcher un peu le volant, de laisser au garage ma chère maison roulante qui me coûte si cher et empoisonne mes fins de mois.

Et c'est bon pour la santé (tous les médecins vous le diront) !



Vélotaf : Kezaco ?

D'où vient ce nom bizarre ?

Le mot « vélotaf » est utilisé, depuis le début des années 2000, pour désigner le fait d'utiliser son vélo pour se rendre au travail. Il résulte de la contraction entre le mot « vélocipède » et le mot « taf » qui désigne le travail (T.A.F. = Travail À Faire).

Le « taf », terme argotique, était considéré, depuis le 19^e siècle, comme un travail précaire et mal rémunéré. On a donc accolé ce mot à celui de vélo pour désigner l'usage du vélo pour se rendre au travail, sans connotation péjorative.

Plus récemment ce mot désigne tous types de déplacements à vélo au quotidien. Nous sommes donc tous des « vélotafteurs »

Cyclistes du quotidien, rejoignez l'ADEMUB pour œuvrer ensemble au développement d'un mode de déplacement écologique et d'avenir.



« La Rustine »

Atelier participatif de réparation vélos :
Mercredi et Samedi de
16h00 à 18h00.

Le Labo

Rue Georges Charpak à Brétigny

UNE FÊTE DE L'ARBRE À BRÉTIGNY

La plantation de 30 000 arbres entre 2019 et 2030 pour lutter contre les effets du réchauffement de la terre a fait partie des décisions majeures des Assises de la Ville. Où en sommes-nous aujourd'hui ?



Le journal «Paroles» de janvier 2021 avait annoncé un total de 5 840 arbres depuis 2019. Nous avons analysé ces chiffres dans ADEMUB iNFOs n° 70 de février 2021. En tenant compte d'un certain nombre de facteurs comme la mort d'arbres plantés et les abatages réguliers de sujets morts, nous avons estimé que **le nombre total d'arbres plantés encore vivants à fin 2020 s'élevait à 2 500 unités environ** auxquelles s'ajoutent les 2 888 plantés par la Sorgem dans le quartier Clause, mais il s'agissait de plantations déjà planifiées et n'entrant pas directement en compte dans le programme des Assises.

Nous avons tenté de recenser au printemps certains espaces qui pourraient recevoir de nouvelles plantations, sous forme d'arbres d'alignement, de bosquets, de haies vives et d'espaces arborés diversifiés avec arbres remarquables, haies fleuries, ensembles d'arbustes, etc. Tout en tenant compte du changement climatique par un choix d'essences résistantes à la sécheresse et aux canicules.

Il importe également de lutter contre une certaine tendance à la suppression d'espaces verts qui

s'accroît actuellement dans la partie privée urbaine de la ville.

Nous souhaitons donc rencontrer les services municipaux dès ce mois-ci pour faire le point et planifier ensemble les nouvelles plantations pour l'automne 2021.

Il faut, selon nous, donner un caractère festif à cette campagne 2021 et prévoir une participation active des Brétignolais, notamment des scolaires. C'est pourquoi nous proposons **une Fête de l'Arbre** qui se tiendrait **autour de la Sainte Catherine fin novembre**, et proposerait un certain nombre de manifestations et d'animations.



Nous insistons sur le caractère pédagogique que doit prendre cette campagne.

Nous souhaitons, par ailleurs, reprendre notre part dans le recensement des arbres remarquables dans la mesure de nos moyens et en collaboration avec le service environnement de la Ville. **L'idée d'une charte de l'arbre, déjà suggérée par nous, doit être approfondie et menée à bien.**



BRÉTIGNY : LA VILLE À 30 km/h, C'EST POUR QUAND ?

**Plus de 250 villes ont réduit leur vitesse à 30 km/h en France.
Brétigny doit suivre bientôt.**



Elle l'a promis, elle le fait ! La ville de Paris vient de passer à la ville à 30 km/h dès le lundi 30 août. Ça veut dire quoi ? Tout simplement que la vitesse sera désormais limitée à 30 km/h sur tout le territoire de la capitale, hormis quelques grands axes où elle restera à 50 km/h, comme cela se fait généralement dans les villes qui ont adopté ce régime. Il faut dire que 60% des rues parisiennes sont déjà à 30 km/h, car la transition s'est faite progressivement, contrairement aux mauvaises langues qui parlent de changement brutal...

Plus de 250 villes, de toutes tailles, ont déjà franchi le pas en France, et la mesure rencontre beaucoup de succès à l'étranger. **Près de chez nous, plusieurs villes ont franchi le pas : Le Plessis-Pâté, Marolles...**

À Brétigny, cela fait plus de 10 ans que l'ADEMUB réclame la mise en place de cette mesure. En vain. La ville refusant de nous suivre, sans véritable raison valable. Certes, nous avons obtenu cette réduction de vitesse et le passage d'un certain nombre de rues en zone 30. Mais le dossier traîne pour l'heure. Et, certaines rues, comme, par exemple, la rue des Halliers, la rue Ducrot ou la rue Edouard Branly (et bien d'autres) restent à 50 km/h, avec tous les ex-

cès de vitesse et les dangers qui les accompagnent.

Le but de cette mesure est connu : apaisement de la circulation, réduction de la pollution et des nuisances, réduction du nombre d'accidents dont les premières victimes sont les piétons et les cyclistes. Un exemple précis : la réduction de la vitesse à 30 km/h permet d'installer des doubles-sens cyclables dans les rues en sens unique. Or, elles sont nombreuses à Brétigny. Et cela joue un rôle important dans l'apaisement de la circulation, car la présence de cyclistes circulant à contre-sens de la circulation générale a pour effet immédiat de réduire la vitesse et de contraindre les automobilistes à être plus attentifs aux autres usagers. Et d'expérience, cela ne nuit en rien à la fluidité de la circulation. Une chose est certaine : l'espace public n'appartient pas aux automo-

bilistes et ceux-ci doivent accepter de laisser de la place aux autres usagers sur les 70% qu'ils accaparent actuellement.

Nous avons demandé à nos élus de prendre toutes dispositions pour faire avancer ce dossier, actuellement en souffrance. Et nous sommes prêts à dresser, en concertation avec eux, une liste des rues qui ont vocation à passer au régime 30 km/h. Il importe également de prévoir des aménagements de voirie qui, tenant compte de la sécurité et du confort des usagers vulnérables (piétons et cyclistes) contribuent à créer ce climat d'apaisement tant souhaité.



Question subsidiaire : le centre-ville de Brétigny peut-il rester longtemps encore le domaine privilégié des véhicules motorisés de toutes catégories, en mouvement ou en stationnement ?

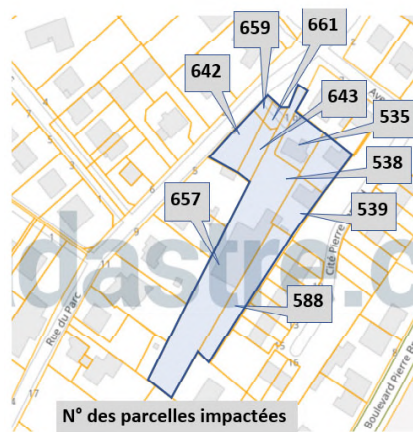


L'ADEMUB DIT NON À LA DENSIFICATION URBAINE RUE DU PARC

Début juillet, l'ADEMUB a été sollicitée par des riverains de la rue du Parc (près de la gare)...



Des constructions disproportionnées rue du Parc



Ceux-ci ont lancé une pétition pour manifester leurs inquiétudes face à un projet immobilier qu'ils jugent disproportionné et donc inacceptable.

Il serait question de construire 4 immeubles avec 53 logements au total (soit environ 150 nouveaux habitants) avec des aménagements de voirie et de stationnement qui posent de sérieux problèmes d'encombrement, de sécurité et de respect des règles environnementales, dans une rue déjà saturée.

Nous refusons la construction d'immeubles collectifs dans un environnement de maisons individuelles. Nous serons très attentifs à la teneur du projet, et particulièrement au respect strict du PLU.

ALERTE SENTIER DU BLUTIN !

Pour votre sécurité, évitez le sentier du Blutin, en sa partie aval !

Le sentier du Blutin est devenu quasi impraticable autant pour les cyclistes que pour les piétons : crevasses, tas de cailloux quasi infranchissables, obstacles et ressauts divers...

Les PMR (personnes à mobilité réduite), n'en parlons pas. Il vaut mieux qu'elles aillent marcher ou se promener ailleurs.

Nous avons déjà attiré l'attention des pouvoirs publics, mais rien n'a changé.

Tout récemment, dans la nuit du 9 au 10 septembre, les fortes pluies ont transformé le bas du sentier en petit lac, rendant celui-ci impraticable. Mais, au matin du 11 septembre, c'était la catastrophe : le sentier était devenu un torrent, car une plaque d'égout ayant sauté en aval de la rue du Carouge, un mélange abondant d'eaux de pluie et d'eaux usées s'est mis à dévaler le sentier pour retomber dans le lit du Blutin juste avant le chemin des Pâtures. Encore une pollution de plus pour l'Orge.

Les services de Cœur d'Essonne, alertés, vont certes réparer cette grosse fuite. Mais le problème du sentier demeure. Il va falloir le remettre en état en urgence.

Bien d'autres cheminements et trottoirs à Brétigny demanderaient également des travaux de mise en sécurité.

À quand un vrai plan-piéton à Brétigny ?



DU 3 AU 9 OCTOBRE 2021 SEMAINE D'INFORMATION ET D'ACTION

LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE AU TEMPS DU COVID

Dimanche 3 octobre : 10h00 à 12h30

Espace Rencontres du Marché couvert

Exposition, information - débat et animations

Jeudi 7 octobre : 20h30 à Ciné 220



Projection-débat.

Film : « **Douce France** » réalisé par Geoffrey COUANON.

Ce film est l'histoire de jeunes lycéens de la banlieue parisienne qui se lancent dans une enquête sur un gigantesque projet de parc de loisirs qui implique d'urbaniser les terres agricoles proches de chez eux.

A-t-on le pouvoir d'agir sur son territoire quand on a 17 ans ?

Grâce à cette enquête, ces jeunes se posent des questions universelles : que fabrique-t-on dans nos métiers, dans nos vies ? Quelles activités choisit-on et quel impact sur nos vies ?

Intervenant du débat : Dominique Gour, philosophe de formation et spécialiste de l'orientation des jeunes sur la relation formation-emploi.

Nous questionnerons nos modes de consommation et de production, notre rapport au travail, à l'agriculture, à l'engagement et aux choix de société qui s'offrent aux citoyens, en particulier aux jeunes.

Samedi 9 octobre (sous réserve) :

Visite de l'installation de la Ferme solaire de Marcoussis

BULLETIN D'ADHÉSION POUR 2021

Tarifs actuels de cotisation annuelle : Cotisation simple : 17 euros – cotisation couple : 25 euros – petit budget : 9 euros – soutien : à partir de 35 euros (un reçu sera envoyé pour permettre la déduction fiscale accordée aux adhérents des associations de défense de l'environnement)

ADEMUB - Président : Gilles LECATRE - Siège : 30 avenue Lucien Clause - 91220 Brétigny-sur-Orge
Trésorier : Philippe ROUSSEAU, 2 Cité Pasteur - 91220 Brétigny-sur-Orge

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Courriel : **Tél :**

J'adhère (ou renouvelle mon adhésion) à l'ADEMUB pour 2021. Ci-joint ma cotisation de Euros

(chèque à l'ordre de l'ADEMUB envoyé à Philippe ROUSSEAU, trésorier).

Pour toute information, consulter le site www.ademub.asso.fr ou téléphoner au 06 80 54 38 85 ou 01 60 84 19 10